

222C1062
FR0000060949-OP008-AS05

11 mai 2022

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

TIVOLY
(Euronext Growth Paris)

Le 10 mai 2022, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société TIVOLY¹, déposée par Société Générale, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Holding Tivoly (cf. Décision & Information 222C1060 du 10 mai 2022).

La note d'information de la société Holding Tivoly (visa n°22-141 du 10 mai 2022) et la note en réponse de la société TIVOLY (visa n°22-142 du 10 mai 2022) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 12 mai au 3 juin 2022 inclus**.

Société Générale se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions TIVOLY non détenues par Holding Tivoly.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ La société TIVOLY a été transférée d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris le 25 janvier 2021.